



Honoraires transaction Immobilier professionnel

Date d'édition : OCTOBRE 2022

TTC

HT

Commerces

FONDS DE COMMERCE CESSION DE TITRES : Les honoraires sont calculés sur la valeur du fonds de commerce	10% (avec minimum de 12 000€)	8,33% (avec minimum de 10 000€)
DROIT AU BAIL (DAB) PAS DE PORTE (PDP)	Entre 10% et 12% du loyer triennal (avec minimum de 12 000€)	Entre 8,33% et 10% du loyer triennal (avec minimum de 10 000€)
MURS COMMERCIAUX	10% (avec minimum de 12 000€)	8,33% (avec minimum de 10 000€)

Entreprises

FONDS DE COMMERCE TITRES DE SOCIÉTÉ	10% (avec minimum de 20 000€)	8,33% (avec minimum de 16 666,67€)
--	---	--

Immobilier commercial

VENTE	10% (avec minimum de 12 000€)	8,33% (avec minimum de 10 000€)
--------------	---	---

“ L'agence immobilière VERDIER IMMOBILIER ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. ”

La délivrance d'une facture est obligatoire.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur/repreneur
sauf mention contraire.